ACCESSIBILITÉ

BETHA-Conseil – Formation professionnelle et accompagnement VAE

BETHA-Conseil veille à favoriser l'accès de ses formations et de ses accompagnements VAE au plus grand nombre. Les besoins spécifiques des bénéficiaires sont pris en compte, dans la mesure des possibilités de la prestation, afin de rechercher les adaptations les plus pertinentes.

1. Une prise en compte individualisée

Chaque situation peut être étudiée individuellement dès la prise de contact, lors du positionnement ou avant le début de la prestation. L'objectif est d'identifier les éventuels besoins particuliers et de rechercher avec la personne les modalités d'adaptation appropriées.

2. Les adaptations pouvant être envisagées

Selon les besoins identifiés et les caractéristiques de la prestation, des adaptations peuvent notamment concerner :

- le rythme et l'organisation de l'accompagnement ;
- les modalités pédagogiques et les modalités d'échange ;
- les supports et ressources pédagogiques ;
- les modalités de communication et de transmission des informations ;
- l'organisation des rendez-vous et des temps d'accompagnement à distance ;
- les conditions pratiques d'accès aux séances en visioconférence.

Toute adaptation est étudiée au regard de la situation de la personne, des objectifs de la prestation et des contraintes techniques ou organisationnelles éventuelles.

3. Accessibilité des formations et accompagnements à distance

Une partie des prestations de BETHA-Conseil peut être réalisée à distance, notamment en visioconférence. Les modalités sont précisées avant le démarrage de la prestation et peuvent être adaptées lorsque cela est possible.

La réalisation des prestations à distance nécessite un équipement permettant la connexion à internet et l'utilisation des outils de visioconférence. En cas de difficulté particulière, le besoin peut être signalé en amont afin de rechercher une solution adaptée.

4. Orientation vers des ressources spécialisées

Lorsque les besoins identifiés dépassent les possibilités d'adaptation directement mobilisables par BETHA-Conseil, la personne peut être orientée, avec son accord, vers les interlocuteurs ou ressources spécialisés susceptibles de l'accompagner dans la recherche d'une solution.

5. Votre interlocutrice

© BETHA-Conseil – Accessibilité – Septembre 2026

Emmanuelle GIRAUD assure le suivi des demandes relatives à l'accessibilité des prestations. Elle peut être contactée avant l'inscription ou pendant le parcours afin d'échanger sur les besoins spécifiques et les adaptations envisageables.

- Téléphone : 07 63 22 22 29
- Courriel : emmanuelle.giraud@betha-conseil.fr
- Courrier : BETHA-Conseil – Emmanuelle GIRAUD, 601 route de la Gare, lieu-dit Saint-Michel, 83440 Montauroux

6. Confidentialité

Les informations communiquées concernant les besoins particuliers d'une personne sont traitées avec confidentialité et uniquement dans la mesure nécessaire à l'étude et à la mise en œuvre des adaptations. Les traitements de données personnelles sont réalisés conformément à la Politique de confidentialité de BETHA-Conseil.

7. Notre engagement

BETHA-Conseil s'engage à rechercher, dans la mesure de ses possibilités et de celles de la prestation, les solutions permettant de favoriser l'accès, la participation et la continuité du parcours. Aucune situation individuelle n'est présumée : les besoins sont étudiés avec la personne concernée.

© BETHA-Conseil – Accessibilité – Septembre 2026